

La conception de son dossier d'artiste, contenus et enjeux.

La visibilité de son parcours professionnel et de sa démarche artistique nécessite de constituer une documentation témoignant de l'ensemble des projets réalisés et de ses recherches. Composée de nombreux documents visuels et textuels, cette documentation doit être régulièrement actualisée afin d'illustrer le développement de sa pratique.

Le dossier d'artiste compte parmi les éléments fondamentaux à produire. Ce dernier promeut le parcours, les productions et les collaborations réalisées. Il apporte un éclairage sur la nature des projets artistiques menés et les orientations de sa démarche.

Sa forme et son contenu revêtent par conséquent des enjeux importants. Le dossier doit être pensé de façon adéquate au regard de ses objectifs, des multiples destinataires et usages qui en seront faits (candidature, diffusion, médiation...).

Qu'est-il attendu d'un dossier artistique ? Quels contenus doit-il comprendre et articuler ? Sous quelle forme et composition le penser pour gagner en efficacité ? Comment aborder le texte portant sur sa démarche et son parcours ? Quelle documentation développer pour une meilleure lisibilité de sa démarche et de sa pratique ?

Ces trois jours de formation seront consacrés à la conception du dossier artistique et à l'écriture de sa démarche. Il s'agira également de mettre en place une méthodologie de documentation, au bénéfice de la lisibilité de son parcours et de ses recherches.

Le contenu de la formation est adapté selon les besoins identifiés en amont via un questionnaire d'auto-positionnement.

Ce questionnaire permet de s'assurer de l'adéquation de ses attentes et des objectifs de la formation.

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice : Angélique Lecaille.

Intervenante : Solenn Morel, commissaire d'exposition et directrice de l'école des Beaux-arts de St Brieuc (sous réserve).

Pré-requis : venir équipé d'un ordinateur et d'éléments visuels et textuels permettant de travailler ou restructurer son dossier d'artiste.

Tarif individuel : 840€

Durée : 3jours - 21h

Modalité : en présentiel, 5 à 6 personnes.

Dates : Cf calendrier.

Lieu : Rennes.

Objectifs

- Présenter sa démarche et sa pratique au sein d'un dossier.
- Concevoir des dossiers adaptés aux destinataires et aux contextes.
- Produire une documentation facilitant la conception de dossier.
- Développer une méthodologie de documentation adaptée à sa pratique.

Méthodes

- Participation active dans le partage des expériences et des perspectives professionnelles.
- Analyse de dossier d'artiste.
- Mise en situation par le projet.
- Support visuel.
- Documentation spécifique.
- Paroles d'acteur·rices.
- Dossier ressource remis à l'issue de la formation.

Compétences

- Qualifier sa démarche artistique et produire des écrits de présentation.
- Constituer un corpus d'image illustrant sa pratique et ses réalisations.
- Définir les enjeux du texte et de l'image dans la construction d'un dossier.
- Construire un dossier équilibré articulant textes et images.
- Identifier les attendus du destinataire et le contexte permettant de constituer un dossier ciblé.
- Définir une méthodologie de documentation adaptée.
- Constituer une documentation utile à la construction de dossier et à la diffusion de son travail.

Méthodes d'évaluation

- Questionnaire de positionnement permettant d'évaluer l'adéquation des attentes et des objectifs de la formation.
- Évaluation durant la formation sous forme d'exercice en individuel et en collectif.
- Mise en pratique par le projet : analyse d'un cahier des charges et conception des bases d'un dossier.
- Questionnaire de positionnement dit « à chaud » à l'issue de la formation puis « à froid » à 1 mois.

Programme de la formation

La place de l'écrit dans le dossier d'artiste.

J1

1. La place du texte portant sur sa démarche :

- le texte présentant sa démarche,
- le texte critique.

2. La place du texte portant sur le parcours professionnel :

- le curriculum vitae,
- la biographie courte.

3. La place du texte portant sur le projet :

- la lettre de motivation,
- la note d'intention.

4. Méthodologie d'écriture :

- mettre en place des situations d'écriture,
- qualifier la fonction du texte,
- valoriser, qualifier et verbaliser sa démarche et sa pratique.

Structure et forme du dossier d'artiste.

J3

1. Atelier pratique.

2. Lecture critique des dossiers à partir des principes abordés :
intervention de Solenn Morel, directrice de l'école des beaux-arts de St Brieuc et commissaire d'exposition (sous réserve).

La place de l'image illustrant sa démarche et sa pratique.

J2

1. La constitution d'un corpus d'image :

- qualifier la fonction de l'image,
- constituer un corpus d'image,
- points de vigilance.

2. Articuler texte et image :

- la légende,
- l'extrait de texte, la citation,
- le texte critique d'exposition,
- la notice d'œuvre,
- points de vigilance.

3. Mettre en place une documentation adaptée :

- principes et enjeux,
- forme et valorisation.

4. Structure et forme du dossier d'artiste :

- principes à retenir,
- méthodologie et points de vigilance.

Artiste-auteur·rice

Vous bénéficiez, via l'Afdas, d'une ouverture de droits à la formation selon le montant de vos revenus artistiques déclarés auprès de l'Urssaf-Limousin. Un délai de carence est à respecter si vous avez bénéficié d'une formation financée via l'Afdas en 2025 et au courant de 2026.

Comment faire une demande de financement ? La demande se fait depuis votre espace personnel (onglet « Particulier ») sur le portail MyA.

Éléments demandés :

- lettre de motivation,
- CV,
- devis de la formation,
- programme de la formation,
- justificatifs de revenus artistiques,
- note d'information sur les frais annexes (transport/hébergement), si nécessaire.

Noter : les financements dépendent des budgets disponibles. Vous pouvez solliciter l'aide de votre conseiller·ère Afdas dans la constitution de votre demande de financement.

Délais de dépôt de l'Afdas : La demande est à déposer au plus tard 4 semaines avant le début de la formation et au plus tôt 4 mois avant.

Nous vous conseillons de déposer votre demande au moins 7 semaines avant le début de la formation.

Indépendant·e

Si vous cotisez au CFP, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle **via le FAF** correspondant à votre activité (Agefice, FAFCEA, FIF-PL).

Noter : Téléchargez au préalable votre attestation de versement CFP à partir de votre espace Urssaf.

Collectivités

Demande via votre **compte d'agent CNFPT**.

Noter : Vérifiez auprès de votre service formation si votre collectivité utilise une procédure dématérialisée (plateforme IEL).

France travail

Vous pouvez solliciter une **Aide Individuelle à la Formation (AIF) via France Travail** à partir de votre espace personnel ou auprès de votre conseiller·ère.

Salarié·e

Demande **via votre OPCO** (Afdas, Uniformation, etc.), selon votre convention collective.

La conduite des formations est conditionnée au nombre d'inscription validée - 5 personnes minimum - Leur déroulement est confirmé 3 semaines au plus tard avant le début de la formation.

Modalités

1. Pré-inscription : demandez à recevoir le formulaire d'évaluation. Celui-ci permet d'évaluer l'adéquation de vos besoins aux objectifs des formations proposées : > contact@dunite.org.

2. Devis : en retour du formulaire, un devis ainsi que le programme de la formation correspondante seront transmis.

Adressez ensuite ces éléments auprès de votre Opco si vous sollicitez une demande de financement.

3. Validation de l'inscription : votre inscription est confirmée à réception du devis et de la convention de formation signés.

4. Lancement de la formation : vous recevez 3 semaines au plus tard avant le début de la formation votre convocation, le programme de formation et des informations utiles.

Un questionnaire d'auto-positionnement en lien avec la formation retenue est également adressé. Le questionnaire est à retourner complété 1 semaine avant la formation.

Engagements

VHMSS

Dunite s'inscrit dans la lutte pour l'égalité de genre et contre les violences et harcèlement moral, sexiste et sexuel (VHMSS). Un dossier ressource comprenant un questionnaire d'auto-positionnement est remis à chaque stagiaire en amont de la formation. Cet outil a été conçu et porté par le réseau associatif acb - art contemporain en Bretagne et HF+ Bretagne.

Adaptabilité

Dunite est à l'écoute de tous besoins spécifiques afin d'adapter les formations (adaptation pédagogique ou organisationnelle). Les aménagements sont étudiés et coordonnés avec vous.

Un territoire apprenant

Dunite promeut le collectif participant à construire un commun des connaissances dynamisant la composition et la structuration de réseau professionnel d'artiste-auteur-riche et d'indépendante permettant notamment de rompre avec le sentiment d'isolement et d'illégitimité.

Dunite s'inscrit en coopération avec l'ensemble des acteur-rices de la culture et des professionnel-les relais du champ de l'emploi-formation.

La conduite des formations est conditionnée au nombre d'inscription validée

- **5 personnes minimum** - Leur déroulement est confirmé **3 semaines au plus tard** avant le début de la formation.

L'inscription à une formation se déroule en plusieurs étapes, il est donc **nécessaire de s'y prendre plusieurs semaines en avance** tenant compte notamment des délais de traitement de votre dossier en cas de demande de financement auprès de l'Opco dont vous dépendez.

FÉVRIER

La gestion de son activité.

17 au 19 fév.

MARS

La gestion de son activité.

03 au 05 mars.

Le dossier artistique.

24 au 26 mars.

AVRIL

Le secteur des arts visuels, structuration et dispositifs.

01 et 02 avril.

La gestion de son activité.

07 au 09 avril.

MAI

Le secteur des arts visuels, structuration et dispositifs.

11 et 12 mai.

Intervenir auprès des publics.

19 au 21 mai.

JUIN

La gestion de son activité.

02 au 04 juin.

Le secteur des arts visuels, structuration et

10 et 11 juin.

Le dossier artistique.

23 au 25 juin.

SEPTEMBRE

La gestion de son activité.

01 au 03 sept.

Le dossier artistique.

09 au 11 sept.

Le secteur des arts visuels, structuration et dispositifs.

22 et 23 sept.

La gestion de son activité.

28 au 30 sept.

OCTOBRE

Intervenir auprès des publics.

06 au 08 oct.

Le dossier artistique.

20 au 22 oct.

Le secteur des arts visuels, structuration et dispositifs.

27 au 28 oct.

NOVEMBRE

La gestion de son activité.

03 au 05 nov.

Le secteur des arts visuels, structuration et dispositifs.

24 et 25 nov.

DÉCEMBRE

La gestion de son activité.

01 au 03 déc.

Intervenir auprès des publics.

08 au 10 déc.

Le dossier artistique.

15 au 17 déc.

Contact

Angélique Lecaille
06 72 75 65 29
contact@dunite.org

www.dunite.org

La coopérative

Fondée par l'artiste-autrice Angélique Lecaille, Dunite est inscrite (Cape) au sein d'une coopérative d'entrepreneuse basée à Rennes, la [CAE Élan Créateur](#). La coopérative comprend un pôle de formation certifié « Qualiopi »



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation et bilans de compétences.

formationpro@elancreateur.coop

Organisme de formation enregistré sous le numéro 533350711235 auprès du Préfet de Région Bretagne

Siret : 437 827 959 00010 - APE : 7022Z

